

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes...
Autres départements et l'Algérie...
Étranger (Union postale)...

N° 14.387 — QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — DIMANCHE 19 MARS 1916
LE NUMÉRO 5 CENTIMES
75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES
Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.25. — Faits divers : 0.50.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Chronique Parisienne

A Paris. — Biche et bique. — A la noce. — La foire de Lyon. — Le compagnonnage. — Indésirables. — En chemin de fer.

C'est à Paris, décidément, que les Boches veulent venir : aux vieux, aux jeunes qui se battent follement devant Verdun, les chefs crient : Oui, mais... Paris est là, derrière ! comme les tailleurs publient : Oui, mais... X habille mieux ! Paris, d'ailleurs, ne se fait pas la moindre illusion ; il sait que, en dépit de la beauté de Verdun, de la richesse de Berlin, du fuste de toutes les capitales, tant séparées que réunies, la capitale sans pareille, sans égale, devant laquelle les autres s'effaçaient, c'est Paris.

Il l'auraient, en somme, que sous leurs bottes ou sous leurs sourires, elle ne serait plus elle. Rien n'efface pour moi le souvenir de ce qui leur a fait de Nice, la ville exquise que fuyait les délicats quand elle était empoisonnée des Allemands et de leurs poudrards aux bras des gretchens mercenaires.

Pour ne les voir, ni ne les entendre, j'avais choisi ma nef dans le sommet de Clémence, où se jouent les lucioles dans l'air embaumé qu'enfonce la côte fleurie que chante Silvio Pellico.

D'Allemands, pas un ! et mon propriétaire, inlassablement, cherchait dans sa demeure paradisiaque, la biche d'or, que nous cherchions en Provence ; seulement, notre biche est une chèvre, Paul Arène l'a bien démontré. Bique ou biche, c'est tout un. Peu importe !

Attendant de redescendre se chauffer dans les cagnards de Nice, les Boches ont pour objectif Paris, et, avant Paris, Verdun.

Et y a une foule de gens qui hurlent : Pourquoi se borner à la défensive ? attaquons donc !

Ah ! méitez-vous de ces gens ! notre force est dans cette défensive serrée qui fait le travail d'une lime, usant tout doucement les divisions ennemies.

Là-bas, ils comptaient sur notre politique intérieure, sur notre presse combattive, ils escomptaient une révolution sachant bien que c'est été le bel atout ! et la révolution n'est pas venue faire leur jeu.

Nous ne sommes tout de même pas fous et nous savons que les chefs ont besoin de calme. Car, maintenant, la partie décisive se joue : il faut vaincre ou voir nos enfants sous le joug pesant qui a écorché toute vive la Pologne et dérasé l'Alsace.

Bref, Guillaume qui a marié son fils n'a pas été au mariage, et, s'il eût assisté au mariage, il n'eût pas, tout de même, été à la noce !

Enfin, si son défendeur commandé à Paris en 1914 a été mangé — qui sait par qui ? — il y a des chances pour que s'il a commandé son souper en 1916, le repas ne refroidisse également et pour les mêmes raisons.

Et pendant ce temps-là, les affaires vont comme elles peuvent : Lyon fait son petit Leipzig. La grande et industrieuse fourmilière, dont l'exposition avait souffert, se rattrape avec son miracleux échantillonnage.

Quand on pense que des mains d'hommes exécutent ces échantillonnages de purs chefs-d'œuvre, on comprend l'envie qu'ils suscitent chez l'ennemi.

Les campagnes essient de se créer une vie active : il faut qu'elles ressuscitent ; il y a peu de mois, j'ai vu la négligence abominable de certains pays où pourrissaient sur pied de superbes tomates, des melons, etc... J'ai vu le bois surabondant pourrir également, la volaille mal soignée, le travail abandonné. Ou il y avait de quoi nourrir dix familles, on n'avait même pas emmenagé des champs entiers. Quand des particuliers en temps de guerre sont si papeuseux, ils sont coupables à l'égard de leurs concitoyens.

Et quand on pense que la grande ceinture maraîchère de Paris, pendant qu'on nous les femmes levées avant l'aube, les gosses travaillant avant et après l'école, on admire.

Il ne devrait pas y avoir une friche, un champ négligé : si la loi l'exigeait, il y aurait des hommes de terre pour tout le pays ; et, quand il y a des hommes de terre, n'est-ce pas ? personne ne mourit de faim. Celui qui ne fait rien de sa terre doit la laisser travailler par d'autres, ou bien, il n'est pas digne de la posséder. La guerre, ou plutôt le temps de guerre a ses lois.

Eh ! allons donc les pacifistes ; nous les sommes tous pacifistes ! mais nous ne les sommes pas à tout prix : vous non plus. Voilà Paris qui appelle le compagnonnage tout entier pour lui crier que la paix allemande, c'est la paix botte, armée, pire que la guerre. C'est eux plus forts que nous, se reformant pour nous étrangler d'un coup après avoir pris tout notre argent ; après quoi c'est notre enfant à l'école sous le bâton.

Nous les sommes tous compagnons, mais hommes libres ; nous aurons les lois que nous voudrons quand l'étranger sera dehors : on fera les comptes en famille et on tâchera, au lieu de se prendre à la gorge, de s'expliquer, d'être justes. Après la guerre, nous serons frères : la tranchée a tout rapproché. Faisons-nous crédit les uns aux autres.

Marseille se plaint : Marseille n'a pas tort ; Marseille ne veut pas qu'on lui attribue le bruit de ses rues, la mauvaise tenue des rastaquouères qui viennent s'y ébattre brutalement, boire son soleil et que les gens qui ne s'y connaissent point appellent des Marseillais.

O chère bonne ville, combien es-tu dans ton droit en disant : Ça, des Marseillais ? Jamais de la vie ! Ce ne sont pas non plus des Français, entendez-tu : c'est l'équipe de partout.

Quand je suis dans les murs, belle cité, je ne te les attribue ni te les reproche ! J'ai bien assez à faire de génir sur tes tramways qu'on prend d'assaut et sur ton balayage.

Mais je passe devant les cafés merveilleux et je regarde les têtes qui s'y exposent, les gens qui plastronnent, l'œil fourbe et gueuleur, la joue grasse, la toilette impeccable.

Et je le dis sans crainte d'être contredit — surtout par toi qui j'aime ! — sur cinquante consommateurs il y en a quarante qui ont ce qu'on appelle des têtes à gifles. Leurs pays respectifs les vomissent ; ils

595^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 18 Mars.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
En Argonne, dans le secteur des Courtes-Chausses, lutte de mines à notre avantage.

A l'ouest de la Meuse, nous avons exécuté des tirs de concentration sur les tranchées allemandes vers la cote 265 et sur le bois des Corbeaux. L'ennemi n'a pas réagi.

A l'est de la Meuse, bombardement violent dans la région de Vaux, intermittent sur les autres points de ce secteur, ainsi qu'en Wœvre, aux abords de Moulainville, Haudiomont, les Eparges.

Au nord-est de Saint-Mihiel, nos pièces à grande portée ont bombardé toute la nuit la route Apremont-Vigneulles, où on avait signalé des régiments ennemis en marche vers le Nord.

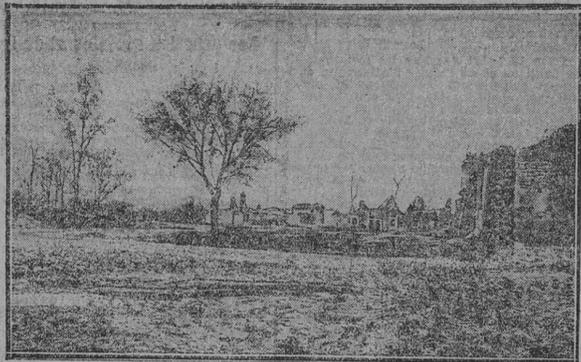
Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Dans la journée d'hier, malgré la brume et les nuages bas, notre aviation de combat a effectué, dans la région de Verdun, vingt-neuf vols de chasse, au cours desquels elle a livré trente-deux combats aériens. Un « fokker » a paru sérieusement touché.

Dans la nuit du 17 au 18, un groupe de dix-sept avions de bombardement a lancé cinquante-quatre obus de gros calibre dont quarante sur la gare de Conflans et quatorze sur la gare de Metz. Les obus sont bien tombés au but. De nombreux éclatements ont été constatés sur les voies et trois incendies ont été allumés dans la gare de Metz-Sablons. Violentement canonnés sur leur parcours, tous nos avions sont rentrés indemnes.

An cours d'une reconnaissance offensive une autre de nos escadrilles a lancé dix obus sur l'aérodrome de Dieuze et cinq sur la gare d'Arnaville.



Le village de Fresnes-en-Wœvre

(français et l'Inflexible (anglais) sont gravement endommagés. De la mer Noire, la flotte russe menace le Bosphore.

LE CHEF DES PIRATES



L'amiral von Capelle le nouveau ministre de la Marine du kaiser.

LE CANAL DU RHÔNE AU RHIN

Il est bon que la préoccupation des besoins de paix et de civilisation ne disparaisse pas totalement. Parmi ces besoins il en est un fort intéressant, à laquelle la Suisse attache un grand prix. Il s'agit du canal du Rhône au Rhin. Une association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin s'est constituée et la section genevoise de cette Association travaille très sérieusement à la réalisation du projet. Elle remarque, en passant,

combien il eût été avantageux, pour la Suisse, que le canal eût existé avant la guerre ; le ravitaillement suisse n'aurait pas souffert sérieusement de la réquisition militaire des chemins de fer dans les pays environnants.

Voici par où passerait le canal projeté. Prenons le au Rhône, à Gassin, d'où il s'écoulerait sur Lyon. Il est constitué par le Rhône jusqu'à Chevres, près de Genève, où il passe à la gauche du fleuve pour s'ouvrir au-dessus de Genève, dans le lac. Entre Morat et Lausanne, à Yodry, on creuse de toutes pièces le canal d'Entreverches aboutissant à Yverdon, sur le lac de Neuchâtel qui entre à son tour dans le combiné. Puis, du bout du lac de Neuchâtel à Soleure, est la rivière qui travaille, et de Soleure à Koblenz sur le Rhin, on creuse un canal. En fait, cela fait 300 kilomètres environ, dont 80 en canal, 48 sur rivières navigables, 75 en rivières canalisées, et 96 kilomètres sur lacs, avec 34 écluses ou plans inclinés.

Les études relatives à cet intéressant projet se poursuivent activement. Le Syndicat suisse ne ménage ni son temps ni son argent et si le projet est exécuté il aura aussi été consciencieusement examiné au préalable.

La mort du colonel Driant

Paris, 18 Mars.

M. Maurice Barrès écrit dans l'Echo de Paris qu'il ne peut croire encore à la mort du vaillant colonel Driant, et dit :

J'ai demandé à Mme Driant de vouloir bien me permettre de dire les raisons que nous avons d'écarter l'effroyable nouvelle. Mme Driant m'a mis à même de publier les faits plus rassurants que voici :

Nous pouvons suivre la trace du colonel jusqu'au mardi 22 février. A ce moment-là, il n'était pas, comme on l'a imprimé, à la tête de son bataillon, armé de grenades pour un assaut. Le bois était fermé, et le colonel était seul ou accompagné d'un homme ou deux. Il avait un fusil à la main. Des faits nouveaux viennent augmenter notre espoir. Un fils d'un instituteur du Pas-de-Calais vient d'écrire à ses parents : « J'ai été fait prisonnier en même temps que le colonel Driant ». Un excellent ami du colonel, le capitaine de V..., a envoyé ce mot : « Un nouveau soldat accompagné d'un homme ou deux a écrit à son père qu'il était prisonnier à Soldau avec le colonel ». Enfin, un télégramme de Berne dit : « Suivant renseignements Croix-Rouge allemande transmis ambassade Espagne, le colonel ne figure pas actuellement sur liste prisonniers, blessés ou morts. Ceci sous réserve d'informations ultérieures ».

Lire à la 6^e page
LES TROIS MASQUES DE L'ÉTRANGÈRE

LA GUERRE

La Bataille de Verdun

Notre artillerie répond avec succès au bombardement de l'ennemi

Paris, 18 Mars.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. Le général Roques, ministre de la Guerre, assistait à la délibération qui a été consacrée à l'examen de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 18 Mars.

Les manifestations de M. Accambray, capitaine et député, qui veut battre à la Chambre ceux qui se battent contre les Boches, n'ont aucune prise sur l'opinion française. Le remplacement du général Galliéni par le général Roques apparaît de même comme un fait d'importance très secondaire, eu égard aux événements qui se déroulent au nord de Verdun.

Et c'est par là que s'affirment la clairvoyance et la noblesse de notre race.

Si la France donne ainsi l'exemple d'un grand pays que rien ne peut troubler ni distraire de ses devoirs essentiels, il semble bien qu'on n'en peut dire autant de l'Allemagne. Chez notre ennemie, l'opinion ne se soutient plus qu'au moyen des mensonges les plus grossiers, et des promesses les plus abominables.

Il ne suffit plus à l'état-major allemand d'annoncer des victoires imaginaires, telle que la prise du fort de Vaux, ou la conquête du Mort-Homme, voici qu'il y ajoute, avec des détails forgés de toutes pièces, des récits de contre-offensives françaises pour reprendre des positions qui n'ont jamais été perdues par nous.

Hier, le communiqué allemand annonçait que nous avions engagé 27 divisions au nord de Verdun, et que nous avions éprouvé des pertes immenses pour reprendre le sommet du Mort-Homme.

Jamais le mensonge n'atteint un pareil degré et chez aucun peuple. Nous n'avons pas eu à attaquer, puisque nous sommes demeurés les maîtres de la position dont il s'agit. La vérité est que ce sont les Allemands qui ont attaqué à l'est de la Meuse, et que nous les avons décimés par le seul feu de notre artillerie.

Il y a plus et pire.

Pour soutenir le moral, c'est l'immoral qu'il faudrait dire, du peuple allemand, le gouvernement de Berlin fait annoncer par ses organes officiels qu'il va user de tous les moyens pour réduire les ennemis de la culture. Il paraît qu'un sourd mécontentement agite l'Empire de proie, parce qu'on répandait le bruit que le gouvernement hésitait devant l'emploi de certaines méthodes de nature à nous réduire rapidement. On a tellement empoisonné le peuple allemand avec les théories de l'inefficacité germanique, qu'il ne peut pas concevoir de notre résistance aux Alliés à des menagements inspirés au kaiser par la crainte des neutres, ou un souci d'humanité.

La population allemande se révolte à cette pensée. Elle exige que l'on fasse usage de notre égard des moyens qu'on lui a laissés supposer. Elle exige une action des sous-marins et des zeppelins plus énergique. Elle veut que la flotte de guerre allemande sorte de son repaire et affronte la flotte anglaise. Elle demande qu'on ne recule devant rien pour nous abattre.

La sainte et prude Allemagne en sera pour ses chrétiens vœux. Elle aura beau multiplier ses crimes, elle ne fera que hâter l'heure du châliment inévitable.

Ceci dit, je ne crois pas du tout que la bataille de Verdun soit terminée. L'ennemi a échoué, comme je le disais, dans son premier plan. Il lui en faut préparer un second. Cela demande du temps. Les attaques violentes auxquelles il se livre ne sont qu'un intermède, et non point les derniers soubresauts de la bête blessée, sur le point de se retirer pour réparer ses forces.

Mais plus le temps passe, et plus notre confiance grandit. Non seulement nous avons pour nous la supériorité incontestable de notre infanterie, mais notre artillerie prend partout l'avantage. Et notre aviation, si décriée il y a quelques semaines, multiplie ses exploits en détruisant les points de concentration de l'ennemi, ce qui est d'une importance énorme dans la guerre moderne, où le ravitaillement en munitions a un rôle prépondérant.

MARIUS RICHARD.

La confiance en la victoire

Déclarations de M. Poincaré et du général Joffre à Lord Northcliffe

Londres, 18 Mars.

Dans un télégramme adressé de Paris au Sydney Sun et dont le Times reproduit aujourd'hui certains passages, Lord Northcliffe dit qu'il a été reçu par le président Poincaré et par le général Joffre. Ce dernier, dit-il, il faut qu'on le sache, est le généralissime des armées françaises et anglaises combinées.

M. Poincaré a une confiance enthousiaste dans le résultat de la guerre. Il apprécie à sa valeur l'aide de l'armée anglaise : « Il m'entretient, dit-il, des progrès considérables réalisés par l'armée anglaise depuis le commencement de la guerre sous le rapport de l'organisation, comme sous celui des qualités militaires ».

La Bataille de Verdun

Où se fera la suprême attaque

Paris, 18 Mars.

Le colonel X..., écrit dans le Journal : Les journaux allemands du 11, pour masquer l'immense défaite allemande qui se dessine devant Verdun, prennent soin d'exposer l'avantage qu'ont obtenu des dirigés contre cette place une attaque concentrée par trois fronts : au Nord-Ouest, sur le Mort-Homme ; au Nord-Est, sur Douaumont ; à l'Est, sur Vaux. Ils essaient de nous faire croire qu'il y a à tenir les Français dans l'incertitude de celui de ces trois fronts où ils déclancheront l'attaque.

En fait, on les a vus attaquer le 14 à leur aïeule sur le Mort-Homme. Ils ont renouvelé cette offensive le 16. Ils ont là le VI^e corps qui est un corps sérieux. Puis, déplaçant brusquement la zone d'attaque, ils ont attaqué dans la nuit du 16 au 17 sur Vaux, à leur aïe gauche, où ils avaient récemment le XV^e corps. Cinq attaques ont été totalement repoussées.

Vaux est un village dans un ravin, flanqué par deux hauteurs ; au Sud, celle qui porte le fort de Vaux ; au Nord, celle qui porte les bois d'Hardihaumont. Une attaque contre Vaux se déroulant dans les conditions d'une attaque centrale dans le village qui est mi-partie entre les deux adversaires, et deux attaques d'ailes sur le fort et sur Hardihaumont. C'est ainsi que les Allemands ont tenté de nous enlever les attaques du commencement de mars.

Le communiqué d'hier ne mentionne rien dans la région d'Hardihaumont. Il parle simplement des deux assauts sur Vaux, et de deux autres sur les crêtes qui surmontent le fort et d'un cinquième dans l'intervalle où un chemin creux débouche sur le plateau du fort. Tous ont échoué sous des feux d'artillerie et de mitrailleuses.

Quel est le sens de ces attaques partielles ? L'armée allemande fait démolir un corps d'armée, le lendemain un autre, sans obtenir aucun résultat sérieux.

Il est assez malaisé de le définir. Au moins si on se place au point de vue strictement militaire, tout ce qu'on peut dire c'est que, admettant même que les Allemands n'ont rien de leur position, et qu'ils n'ont pas de terrain après un autre, cette méthode n'a jamais conduit aux résultats d'une bataille décisive, ni même à un résultat et il est vraisemblable qu'elle n'y pourra jamais conduire.

Ils n'avaient oublié qu'une chose, l'âme française

Londres, 18 Mars.

Dans le Bread Arrow, M. Ch. Harcourt écrit :

À Verdun, la méthode d'attaque inspirée par celle de Hindenburg, a été admirable. Elle avait réussi jusqu'à ce jour. Ceux qui l'avaient élaborée selon les règles du Kriegspiel, avaient tout prévu : canons de tous calibres, munitions, approvisionnements, hommes et réserves en abondance, rien ne fut omis ni laissé au hasard. Ils avaient oublié qu'une seule chose : l'âme française.

L'attaque de Vaux

Paris, 18 Mars.

Un de nos confrères donne les précisions suivantes sur l'attaque du village de Vaux : Une division environ avait été chargée par le commandement allemand de nous enlever la moitié du village. Au même moment, une autre division devait se porter à l'assaut du fort, dont les réseaux de fil de fer sont tous jours intacts. Une troisième attaque devait coincider avec les deux premières. Elle avait pour but de déboucher d'un chemin qui part du centre du village pour aboutir sur le plateau de Vaux. Cette dernière attaque avait été confiée à un bataillon de chasseurs.

A la minute fixée, les soldats allemands se précipitèrent, croyant une fois de plus que nos ouvrages de protection et notre artillerie avaient été ébranlés ou réduits par le feu incessant de leurs canons. Erreur, nos mitrailleuses étaient en place et nos 75 étaient prêts, et lorsque les Allemands se présentèrent en terrain découvert, ils furent littéralement fauchés. Du bataillon de chasseurs, il ne resta rien ou presque rien.

Pour menacer les communications allemandes

Schaffhouse, 18 Mars.

Le critique militaire des Basler Nachrichten écrit : L'effet d'une grande tentative de rupture des lignes allemandes se ferait considérablement sentir si elle avait lieu entre Nancy et Toul, du Sud au Nord, entre Meuse-et-Moselle. Les communications des Allemands devant Verdun seraient directement menacées, mais jusque-là on ne

peut constater dans cette région que de petits combats... Deux généraux allemands mis en disponibilité Zurich, 18 Mars.

SUR NOTRE FRONT Dans les Flandres Communiqué officiel anglais Londres, 18 Mars.

En Champagne Les jets de liquides enflammés des Allemands Paris, 18 Mars.

La Piraterie allemande Un nouveau vapeur hollandais torpillé Londres, 18 Mars.

Un voilier coulé Londres, 18 Mars.

La démission de von Tirpitz L'auteur de la chute du « grand amiral » Zurich, 18 Mars.

Une interpellation au Reichstag Berne, 18 Mars.

L'agitation en Allemagne Amsterdam, 18 Mars.

L'impression aux Etats-Unis New-York, 18 Mars.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

L'Affaire du « Silius » Au Parlement norvégien Christiania, 18 Mars.

Le torpillage du « Tubantia » Ce que dit la presse hollandaise Amsterdam, 18 Mars.

L'Amirauté allemande ordonne une enquête Londres, 18 Mars.

LA GUERRE EN ORIENT Dans les Balkans Autour de Salonique La Bulgarie ne veut pas attaquer Bucarest, 18 Mars.

La Turquie et la Bulgarie voudraient arrêter la Guerre Rome, 18 Mars.

En Bulgarie Un procès d'espionnage Genève, 18 Mars.

En Roumanie Le renforcement de l'armée roumaine Bucarest, 18 Mars.

En Turquie Incendie d'un hôpital à Constantinople Genève, 18 Mars.

Les atrocités allemandes dans l'Est Africain Paris, 18 Mars.

Leur sauvagerie étonne les plus sauvages des tribus noires Paris, 18 Mars.

L'attaque du « Patria » Une enquête des Etats-Unis Washington, 18 Mars.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

NOS ALLIÉS ET NOUS La Conférence interparlementaire du Commerce Paris, 18 Mars.

Les inondations arrêtent les mouvements de troupes Genève, 18 Mars.

Le Portugal et l'Allemagne Les derniers sujets allemands retenus en Portugal Madrid, 18 Mars.

Le nouveau ministère Lisbonne, 18 Mars.

Manifestation patriotique Lourenço-Marques, 18 Mars.

En Angleterre Les prix des céréales et du fret baissent Londres, 18 Mars.

La conférence économique de Paris et les colonies Ottawa, 18 Mars.

En France Le monopole de l'alcool Paris, 18 Mars.

En Autriche Explosions dans des fabriques de munitions Bucarest, 18 Mars.

Les Pays neutres Nouvelle conférence des Etats scandinaves Christiania, 18 Mars.

En Belgique La terreur allemande Amsterdam, 18 Mars.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

L'Action russe Le nouvel emprunt de guerre Pétrograd, 18 Mars.

La Commission sénatoriale de l'Armée Paris, 18 Mars.

En Allemagne Le rationnement du café Berne, 18 Mars.

Réunion du Conseil fédéral Berne, 18 Mars.

Les valeurs étrangères et l'emprunt Londres, 18 Mars.

Le mécontentement dans l'Allemagne du Sud Berne, 18 Mars.

En Angleterre Les prix des céréales et du fret baissent Londres, 18 Mars.

La conférence économique de Paris et les colonies Ottawa, 18 Mars.

En France Le monopole de l'alcool Paris, 18 Mars.

En Autriche Explosions dans des fabriques de munitions Bucarest, 18 Mars.

Les Pays neutres Nouvelle conférence des Etats scandinaves Christiania, 18 Mars.

En Belgique La terreur allemande Amsterdam, 18 Mars.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

A travers les Journaux Paris, 18 Mars.

La Commission sénatoriale de l'Armée Paris, 18 Mars.

En Allemagne Le rationnement du café Berne, 18 Mars.

Réunion du Conseil fédéral Berne, 18 Mars.

Les valeurs étrangères et l'emprunt Londres, 18 Mars.

Le mécontentement dans l'Allemagne du Sud Berne, 18 Mars.

En Angleterre Les prix des céréales et du fret baissent Londres, 18 Mars.

La conférence économique de Paris et les colonies Ottawa, 18 Mars.

En France Le monopole de l'alcool Paris, 18 Mars.

En Autriche Explosions dans des fabriques de munitions Bucarest, 18 Mars.

Les Pays neutres Nouvelle conférence des Etats scandinaves Christiania, 18 Mars.

En Belgique La terreur allemande Amsterdam, 18 Mars.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

A travers les Journaux Paris, 18 Mars.

La Commission sénatoriale de l'Armée Paris, 18 Mars.

En Allemagne Le rationnement du café Berne, 18 Mars.

Réunion du Conseil fédéral Berne, 18 Mars.

Les valeurs étrangères et l'emprunt Londres, 18 Mars.

Le mécontentement dans l'Allemagne du Sud Berne, 18 Mars.

En Angleterre Les prix des céréales et du fret baissent Londres, 18 Mars.

La conférence économique de Paris et les colonies Ottawa, 18 Mars.

En France Le monopole de l'alcool Paris, 18 Mars.

En Autriche Explosions dans des fabriques de munitions Bucarest, 18 Mars.

Les Pays neutres Nouvelle conférence des Etats scandinaves Christiania, 18 Mars.

En Belgique La terreur allemande Amsterdam, 18 Mars.

Le démantèlement de l'armoire à glace de l'empereur allemand à la suite de la démission de von Tirpitz.

La Division de Fer devant Verdun

Lettre d'un Blessé

Un de nos amis nous communique une lettre qu'il vient de recevoir d'un des héros combattants de Verdun. Cette belle lettre, qui prouve une fois de plus l'entraîné et l'esprit de sacrifice de nos troupes, démontre aussi l'impossibilité pour les Allemands de vaincre de pareils soldats :

Châtel-Guyon, le 7 mars 1916.

Mon bien cher ami,

Dans la nuit du 21 au 22 février, notre division reçut l'ordre de se porter au nord-est de Verdun.

L'embarquement des trains régimentaires et de combat ainsi que celui de l'artillerie demandent toujours un certain temps, mais dans la nuit du 25 au 26 février, mon régiment attaqua à la balonnète et prenait ses

emplacements de combat aux lisières du village de Douaumont dont les Boches avaient occupé la fort tout à proximité. Il était temps que la « division de fer » arrive. L'histoire dira mieux que moi le rôle de ma division. A partir du 26 au matin, l'ennemi était arrêté, à une réelle occupation de nos positions. Il augmentait l'ardeur et le nombre de ses vagues larges et profondes, rien n'y a fait. Les vagues mouraient et tombaient comme des épis mûrs à moins de 100 mètres de nos lignes. Le 27 elles furent étendues par nos 75 qui nous avions avertis. Le 28, nous les avons laissés approcher sans avertir l'artillerie. A 500 mètres, nos mitrailleuses ont cessé de tirer, nous sommes allés à la charge. Les feux d'enfilade, d'écharpe et de front abrutissent tellement les Boches que les deux ou trois douzaines qui purent atteindre nos lignes étaient plus morts que vivants. Ils avaient déjà jeté leurs armes et se cachaient la tête de leurs bras. Notre succès a été d'autant plus intéressant que nous étions en rest campagne sans une seule défense accessoire, à part le simple tron du tirailleur couché. Entre temps, et surtout la nuit, nous étions des corps à corps acharnés.



Une pièce française de 120 long allant prendre position

emplacements de combat aux lisières du village de Douaumont dont les Boches avaient occupé la fort tout à proximité.

Il était temps que la « division de fer » arrive. L'histoire dira mieux que moi le rôle de ma division. A partir du 26 au matin, l'ennemi était arrêté, à une réelle occupation de nos positions.

Il augmentait l'ardeur et le nombre de ses vagues larges et profondes, rien n'y a fait. Les vagues mouraient et tombaient comme des épis mûrs à moins de 100 mètres de nos lignes.

Le 27 elles furent étendues par nos 75 qui nous avions avertis. Le 28, nous les avons laissés approcher sans avertir l'artillerie.

A 500 mètres, nos mitrailleuses ont cessé de tirer, nous sommes allés à la charge. Les feux d'enfilade, d'écharpe et de front abrutissent tellement les Boches que les deux ou trois douzaines qui purent atteindre nos lignes étaient plus morts que vivants.

Ils avaient déjà jeté leurs armes et se cachaient la tête de leurs bras. Notre succès a été d'autant plus intéressant que nous étions en rest campagne sans une seule défense accessoire, à part le simple tron du tirailleur couché.

Entre temps, et surtout la nuit, nous étions des corps à corps acharnés.

L'ordre du général en chef : « Tenir coûte que coûte sur la rive droite de la Meuse » a été exécuté dans toute sa rigueur et son énergie.

Exaspéré, furieux de ses insuccès et de tout le sang inutilement versé, le Boche dé-

pour aller en avant c'était se vouer à la mort et gêner les camarades. On a donc tenu, et ce qui reste du régiment, y compris les cadavres, tiennent toujours les positions de Douaumont.

Je suis atteint l'un des derniers d'un éclat d'obus au genou gauche. J'ai pu être retiré, mais je ne peux plus marcher sans s'être baillé. Le chirurgien m'a dit que j'ai eu une veine extraordinaire, car si l'éclat était entré un peu plus profondément, il fallait recourir à l'amputation, car on ne manipule pas bien les jointures du genou. Ma blessure assez superficielle est de ce fait assez légère et je n'en aurai pas pour longtemps.

J'ai voulu te raconter tous ces faits, cher ami, car je connais ton ardent patriotisme et ton avidité pour les renseignements qui touchent à la défense du sol de la patrie. Les soldats que j'ai vus, quoique un fatigués, ont tenu sept jours et sept nuits pressés sans manger et sans boire, avec un froid des plus intenses. Comme j'ai été blessé le huitième jour, je pense que leur résistance continue encore sans faiblir.

Le ravitaillement était très dangereux et presque impossible. Les tirs de barrage étaient persistants.

Il faut en conclure, comme toujours, que le soldat français est le meilleur du monde, et le victorieux est assuré.

Je t'embrasse de cœur.

ANTOINE.

en excursion dans les tranchées, l'autre jour, du côté d'Apremont, a constaté l'emploi d'un appât empoisonné qui n'est pas banal. Il s'agit de l'empoisonnement du bulbe de la scille, en particulier de la scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*), bien connue par la tige portant de 3 à 8 fleurs, bleues le plus souvent, parfois blanches ou roses, qui se montre en mars-avril.

La scille habite les talus, les clairières, les coteaux ombragés ; on la trouve un peu partout en France, sauf dans l'Ouest et dans le bassin méditerranéen. Elle est souvent cultivée dans les jardins, dans un pot entoué en terre, pour éviter de perdre ses bulbes qui sont très petits. Ce sont ces bulbes que nos soldats utilisaient pour tuer les rats ; on sait depuis longtemps qu'ils ne violent rien pour les rongeurs. Ils renferment une matière acre et volatile, la scillitine, qui est un poison très violent agissant sur le tube digestif.

Quoi qu'il en soit, la scille donne une satisfaction comme raticide, dans les tranchées en question, et il en est fait un grand usage.

Le gouvernement a décidé qu'une fraction de la classe 1888 serait convoquée le 31 mars. Cet appel a pour but de renforcer les moyens de production des usines et exploitations travaillant pour la Défense Nationale, en permettant de leur affecter des manœuvres vigoureuses que le service militaire ne peut leur fournir.

Tout le contingent résultant de cette convocation sera donc employé dans les usines et poudreries, à l'exception, toutefois, des hommes que leurs aptitudes ou professions spéciales désigneraient pour d'autres emplois de l'intérieur.

La désignation des hommes à incorporer sera basée sur les charges de famille, c'est pourquoi l'autorité militaire va faire trois classes à ce point de vue.

Seront seuls incorporés, dès le 31-mars, les deux catégories suivantes :

- 1° Célibataires ;
- 2° Mariés, veufs et divorcés sans enfant vivant.

Seront considérés comme enfants vivants pour cette classification, les fils tués à l'ennemi ou morts de suites de blessures de guerre, blessures reçues en service commandé et aux armées.

Le lieutenant Anouard, dans un réquisitoire, où la conclusion ne le cède en rien à la précision et à la clarté, demande toute la sévérité du Conseil.

Après avoir vu rejeter ses conclusions tendant à obtenir l'examen mental de son client, que le docteur de la famille déclare soumis à des conséquences héréditaires qui influent sur sa mentalité et atténuent sa responsabilité, M^e Nathan, dans une émouvante plaidoirie sollicitée du Conseil qu'il veuille bien écarter la peine capitale.

Après une courte délibération, le Conseil, par 6 voix contre une retient les circonstances aggravantes de vols, et condamne à l'annuité Cassetta Giovanni à la peine de mort.

Celui-ci a immédiatement signé son pourvoi en révision.

Le Meurtre d'un Officier garibaldien

Le meurtrier est condamné à mort

L'audience d'hier du Conseil de guerre de la 13^e région, présidée par M. le lieutenant-colonel Kerrelle, était réservée au meurtre du lieutenant de la légion garibaldienne Artizio Anzelo, âgé de 35 ans, par son ordonnance Cassetta Giovanni.

Le meurtre avait eu lieu à Avignon à l'hôtel du Louvre, dans les circonstances suivantes :

Le 4 mai 1915, vers 11 heures du soir, Cassetta pénétrait dans la chambre de son officier, lequel lisait sur le lit. L'ordonnance lui réclama une somme de 100 francs qu'il lui avait prêtée en Argonne. Artizio lui répondit qu'il n'avait pas d'argent et devant une réponse déshonorante de son subordonné (d'après la version de celui-ci) il le frappa et chercha à prendre son revolver. C'est alors que Cassetta se saisit d'une barre de fer qui était dans la cheminée et en frappa à quatre reprises, son supérieur à la tête. Ces coups provoquèrent de multiples fractures du crâne, qui entraînaient la mort. Un instant, Cassetta eut l'idée de faire disparaître le cadavre qu'il enveloppa soigneusement dans une couverture et une pèlerine, ficelant le tout. Mais il ne put pas exécuter à ce projet.

Avant de quitter le lieu du crime il s'empara de plusieurs objets appartenant à son lieutenant, notamment sa trousse de voyage et son revolver.

Trois jours après, une odeur nauséabonde de corps en putréfaction se dégageant de la chambre d'Artizio, la police fut avertie et découvrit le cadavre du lieutenant, la figure méconnaissable.

Le lendemain même du crime, Cassetta était allé au bureau de la Place d'Avignon, demander sa radiation des listes de la légion, car par suite de la déclaration faite le 14 mars, la légion garibaldienne était dissoute. Il demanda en outre une feuille de voyage pour Le Havre, ce qui démontre son intention de s'enfuir en Amérique.

Argent lui faisant défaut, il se rendit à Saint-Denis, où il fut arrêté le 9 mai dans des circonstances particulières. L'ex-sergent de la légion garibaldienne Salimbeni Joseph, directeur à Saint-Denis, avait lu dans un journal de Paris la relation du drame d'Avignon dont les personnages étaient ses camarades du front, et apprit ainsi que les soupçons pe-

soient sur Cassetta. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque le 9 mai faisant son marché, il rencontra Cassetta, que, grâce à un moyen ingénieux, il fit arrêter.

Après avoir donné un faux nom, Cassetta finit par avouer son crime et en donna les raisons plus haut énoncées.

C'est pour ce meurtre et pour vol qualifié qu'il comparait hier devant le Conseil de guerre.

L'accusé, dans un état de prostration complète, porte la chemise rouge des Garibaldiens, avec le foulard vert. Une large ceinture bleue, un pantalon court et des molletières complètent sa tenue. Agé de 32 ans, c'est le type de la brute humaine, bâtie en force. Sourcilis froncés, tête toujours baissée, telle a été son attitude à l'audience.

Ses réponses, ses déclarations, contradictoires, qu'il prononce à voix très faible, indiquent que son intention n'était pas de tuer son lieutenant et que ce n'est que lorsqu'il s'est cru menacé par lui qu'il a frappé.

Il n'en exprime aucun motif de regret, non pas par cynisme, mais par une compréhension incomplète qu'il a de toutes choses.

M. Salimbeni, ajusteur à Saint-Denis, qui a amené l'arrestation de Cassetta, fait, dans un langage très imagé, et par des gestes très expressifs, le récit de cette arrestation, dont le président le félicite.

M. le docteur légiste Félix Barral, d'Avignon, donne au conseil des explications les plus détaillées sur ses constatations médico-légales et sur les résultats de l'autopsie.

D'autres témoins sont entendus, notamment deux lieutenants de la légion garibaldienne, qui indiquent au conseil les liens de profonde amitié existant entre Artizio et son ordonnance.

M. le lieutenant Anouard, dans un réquisitoire, où la conclusion ne le cède en rien à la précision et à la clarté, demande toute la sévérité du Conseil.

Après avoir vu rejeter ses conclusions tendant à obtenir l'examen mental de son client, que le docteur de la famille déclare soumis à des conséquences héréditaires qui influent sur sa mentalité et atténuent sa responsabilité, M^e Nathan, dans une émouvante plaidoirie sollicitée du Conseil qu'il veuille bien écarter la peine capitale.

Après une courte délibération, le Conseil, par 6 voix contre une retient les circonstances aggravantes de vols, et condamne à l'annuité Cassetta Giovanni à la peine de mort.

Celui-ci a immédiatement signé son pourvoi en révision.

Le général Cadorna

généralissime de l'armée italienne, qui arrivera demain lundi à Paris



Le général Cadorna, généralissime de l'armée italienne, qui arrivera demain lundi à Paris.

Les Hommes du service armé en sursis d'appel

On sait que le ministre de la Guerre a décidé de rappeler tous les hommes appartenant à la réserve de l'armée active qui ont été jusqu'ici en sursis d'appel.

Nous avons reçu, à ce sujet, de nombreuses lettres de nos lecteurs qui, tous, nous demandent des éclaircissements sur cette question.

D'après des renseignements puisés à bonne source, voici les précisions que nous sommes en mesure de donner aujourd'hui :

Des ordres ont été donnés aux bureaux de recrutement pour le rappel de tous les hommes en sursis ou non, disponibles, du service armé, appartenant à la réserve de l'armée active.

Toutefois, des mesures spéciales seraient prises, nous a-t-on dit, en ce qui concerne les services de la police.

LA VIE CHÈRE

Le Ravitaillement en Blé

De temps en temps des bruits circulent que le blé va manquer, des délégations se rendent même auprès des Préfets, afin de connaître exactement la vérité. Jusqu'à présent toutes les craintes ont été vainues. Il en sera sûrement encore ainsi jusqu'à la fin des hostilités.

Est-ce à dire que le ravitaillement s'opère dans les meilleures conditions ? Nullement. Au lieu de rétablir le droit de sept francs par quintal métrique sur le blé étranger, il fallait maintenir l'entrée en franchise de ce blé dont le prix aurait forcément diminué, tandis qu'il a augmenté par l'effet des surtaxes douanières.

Que voulait, en somme, que veut encore le gouvernement d'accord avec les Chambres ? Protéger la production nationale en céréales, en fixant le prix d'achat du blé indigène à 31 francs le quintal métrique. Cette prime déversée à l'agriculture, il va l'élever pour la récolte de 1916 en portant le taux du quintal métrique à 33 francs.

Rien de plus équitable, dans les circonstances actuelles, que de venir en aide aux rudes cultivateurs qui détiennent quelques parcelles de terre ensemencées. C'est pour ce motif, que le décret du 13 mars 1916, vient d'être pris. S'ensuit-il qu'il faille laisser subsister le droit exorbitant de 7 francs sur les blés exotiques ?

Il est incontestable que les approvisionnements seraient beaucoup mieux assurés par la suppression d'une taxe qui raréfie les arrivages de grains, loin de les intensifier, ce qui se produirait avec la libre entrée des blés étrangers.

D'ou le rétablissement des tarifs douaniers, les blés importés sont montés de 35 francs à 45 francs les cent kilos. L'Etat se trouve donc en perte, malgré les 7 francs qu'il encaisse par quintal métrique. D'autre part, il se trouve à la merci des importateurs. Ceux-ci préfèrent écouler leur chargement dans les pays neutres où les droits sont moins excessifs. De là, ces appréhensions qui s'expliquent aisément.

Il était facile de prévoir ces résultats. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

L'Etat n'a pas tenu compte, également, des nécessités de ravitaillement par région. C'est ainsi que Marseille, par ses multiples réquisitions pour l'armée, par la fixation d'un taux rémunérateur, il devenait superflu de revenir au vieux système condamné par l'expérience.

Le meilleur moyen, il ne faut pas craindre de le répéter, serait encore d'abolir les tarifs douaniers en ce qui concerne les blés étrangers. Il n'y aurait plus de pénurie à redouter. La récolte de 1916 ne sera pas abondante, vu les difficultés qu'ont en les cultivateurs pour se procurer, soit la main-d'œuvre, soit les engrais fertilisateurs.

L'appoint ne pourra être fourni que par les importations. Pourquoi donc les restreindre, par la perception d'une taxe excessive au lieu de les faciliter, puisque nous possédons, d'une part, la maîtrise des mers de l'Atlantique, et d'autre part, à l'agriculture, de la vente rémunératrice du blé français ?

PIERRE ROUX.

Le prix du vin ordinaire est arrivé, on peut le dire, à son point extrême. Mais est-ce bien en raison de sa rareté ou de l'exécution des réquisitions pour l'armée ? Voilà ce qu'il s'agit de définir. Nous avons justement sous les yeux la vente d'une cave de 4.000 hectos qui montre clairement que si le producteur n'abuse pas toujours de la situation, d'autres n'ont pas les mêmes scrupules.

En octobre 1915, un propriétaire du département de l'Hérault vendait, par l'entremise d'un courtier de propriété, les 4.000 hectos de sa récolte à un spéculateur de la région de Belfort. Il les lui vendait à raison de 40 francs l'hecto pris à sa propriété. Un mois environ après, ce spéculateur revendait les 4.000 hectos qui n'avaient pas quitté la cave du propriétaire, à une maison de la région de Béziers qui les lui payait 45 francs, d'où un bénéfice de 20.000 francs pour le spéculateur.

Peu de temps après la maison de la région de Béziers revendait à son tour les 4.000 hectos à un négociant de la région de Châlons-sur-Marne moyennant le prix de 57 francs l'hecto. L'opération rapportait ainsi 48.000 francs au troisième vendeur.

En février 1916, le négociant de la région de Châlons-sur-Marne revendait les 4.000 hectos à une maison parisienne au prix de 68 francs l'hecto. Le résultat du soit de cette quatrième vente un bénéfice de 44.000 francs. Remarque que le vin n'est pas encore sorti de la cave du producteur. Deux jours après cette maison passait les 4.000 hectos à raison de 72 francs l'hecto à un marchand de vins en gros de la région de Lunéville, encaissant modestement 16.000 fr. de « profit ».

Enfin, le négociant de la région de Lunéville revendait à un de ses collègues son stock qui, ne l'oublions pas, n'avait toujours pas quitté la cave du producteur, moyennant un bénéfice honnête de 24.000 francs, le prix accablé de l'hecto, le résultat du soit de 78 francs l'hecto.

Voilà donc une cave de 4.000 hectos vendue par le producteur 160.000 francs, qui avant de toucher le consommateur, est grevée de la jolle somme de 152.000 francs, répartie entre cinq intermédiaires.

Est-ce tout ? Non pas. Il y a encore un, le dernier, souhaitons-le du moins. Comme le dernier acquéreur se trouve dans une région où, en raison de l'affluence de la troupe, le vin est très demandé, on peut affirmer que les 4.000 hectos seront détaillés au litre et en bouteille à un prix largement rémunérateur. Le vin payé à la propriété, en octobre 1915 huit sous le litre, sera vendu vingt sous et davantage en mars 1916, aux points au repos à quelques kilomètres du front !

Et maintenant comment faut-il qualifier de pareilles opérations ? C'est rest de la plus éhontée des spéculations.

On s'étonne après cela que le vin augmente. N'en est-il pas de même, du reste, pour tout ce qui concerne l'alimentation de la population civile. Décidément la guerre a bon dos. — L. S.

La Question du Lait

Une Lettre de la Ligue contre la Vie chère

La Ligue contre la Vie Chère nous communique copie de la lettre suivante qu'elle vient d'adresser au ministre de la Justice :

Monsieur le Ministre,

Les laitiers de Marseille, réunis en Syndicat, se sont assemblés le 3 février, dans le local de leur siège, rue des Dominicaines, 30, après s'être concertés, ont décidé de faire subir au lait ? Non pas. Il y a encore un, le dernier, souhaitons-le du moins.

Comme le dernier acquéreur se trouve dans une région où, en raison de l'affluence de la troupe, le vin est très demandé, on peut affirmer que les 4.000 hectos seront détaillés au litre et en bouteille à un prix largement rémunérateur. Le vin payé à la propriété, en octobre 1915 huit sous le litre, sera vendu vingt sous et davantage en mars 1916, aux points au repos à quelques kilomètres du front !

Et maintenant comment faut-il qualifier de pareilles opérations ? C'est rest de la plus éhontée des spéculations.

On s'étonne après cela que le vin augmente. N'en est-il pas de même, du reste, pour tout ce qui concerne l'alimentation de la population civile. Décidément la guerre a bon dos. — L. S.

La Question du Lait

Une Lettre de la Ligue contre la Vie chère

La Ligue contre la Vie Chère nous communique copie de la lettre suivante qu'elle vient d'adresser au ministre de la Justice :

Monsieur le Ministre,

Les laitiers de Marseille, réunis en Syndicat, se sont assemblés le 3 février, dans le local de leur siège, rue des Dominicaines, 30, après s'être concertés, ont décidé de faire subir au lait ? Non pas. Il y a encore un, le dernier, souhaitons-le du moins.

Comme le dernier acquéreur se trouve dans une région où, en raison de l'affluence de la troupe, le vin est très demandé, on peut affirmer que les 4.000 hectos seront détaillés au litre et en bouteille à un prix largement rémunérateur. Le vin payé à la propriété, en octobre 1915 huit sous le litre, sera vendu vingt sous et davantage en mars 1916, aux points au repos à quelques kilomètres du front !

Et maintenant comment faut-il qualifier de pareilles opérations ? C'est rest de la plus éhontée des spéculations.

